REPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité-Justice-Travail
******
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
******
SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT
******
N° 26/2024/PR/SGG/CM/OJ/ORD

COPIE

Compte-rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 31 juillet 2024, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République.
Les décisions ci-après ont été prises :

I- Mesures normatives

Création de l'Agence béninoise pour la Recherche et l'Innovation et approbation de ses statuts.

Un diagnostic de l'organisation et de l'animation de la recherche et de l'innovation dans notre pays révèle l'existence de plusieurs structures avec une redondance des missions. Cette multiplicité d'acteurs entraîne un éparpillement des ressources affectées, avec une opérabilité faible des activités compromettant par conséquent la bonne gestion scientifique et financière des instituts et laboratoires.

De fait, il s'impose une réforme et un repositionnement du secteur de la recherche et de l'innovation. Celle-ci prendra en compte les volets restructuration, financement, valorisation au plan national, aux fins d'une meilleure visibilité. D'où la création de la présente agence dont les statuts ont été, par la même occasion, approuvés.

La création de cette agence favorisera par ailleurs l'acquisition d'équipements de pointe au sein d'instituts thématiques qui seront évalués périodiquement puis labelisés. Il en sera de même pour d'autres outils techniques sur des créneaux porteurs, sans compter la possibilité de négocier des accords de licence et des transferts technologiques.

II- Communications.

II-1. Signature d'une convention minière pour l'exploitation de kaolin dans la commune de Kétou, en vue du fonctionnement de l'usine de fabrication de carreaux de céramique implantée dans la Zone de Développement industriel de Glo-Djigbé (GDIZ).

L'option faite de valoriser les ressources minérales de notre sous-sol, a induit diverses actions de promotion qui ont permis d'intéresser des

opérateurs intervenant dans la chaîne d'extraction et de transformation desdites ressources.

C'est à cet effet que la Société d'Investissement et de Promotion de l'Industrie – Bénin (SIPI-Bénin) a conclu un accord-cadre avec la Société spécialisée AFRIKAN CERAMICS SOLUTIONS pour la mise en place d'une usine de production de carreaux de céramique dans la GDIZ dont la mise en service prochaine va générer plusieurs centaines d'emplois permanents.

Les essais de caractérisation réalisés sur ces matériaux sont concluants. Les gisements d'argile de Kétou sont de type kaolin et constitueront la ressource principale. En plus de ces gisements, ceux de Zogbodomey de même que le granite de Djidja seront exploités afin de disposer des matières premières nécessaires.

Le Conseil s'est donc prononcé en faveur de la signature d'une convention pour l'exploitation de ces ressources minières, à charge pour les ministres concernés de veiller à sa mise en œuvre conformément aux clauses contractuelles.

II-2. Contractualisation pour les missions de maitrise d'œuvre complète des travaux de voirie et d'assainissement ainsi que pour les études d'impact environnemental et social et Plan d'action de réinstallation dans le cadre des investissements municipaux du Programme Building Resilient and Inclusive Cities (BRIC) dans les communes d'Allada, Aplahoué, Lokossa, Djougou, Kandi, Dassa-Zoumé et Pobè.

Ce programme vise l'amélioration de l'accès aux services urbains résilients au climat et détermine les modalités de prestation de ceux-ci dans les communes bénéficiaires. Il couvre sept (7) des douze (12) communes chefs-lieux de département, sa mise en œuvre s'étendant de 2023 à 2027.

Le BRIC intègre par ailleurs deux des huit sous-programmes du Programme Villes et Territoires Durables, qui sont à l'intersection de l'appui au développement urbain, de l'opérationnalisation de la loi n° 2021-14 portant code de l'administration territoriale en République du Bénin et de l'amélioration de l'adaptation climatique/gestion des risques de catastrophes. Le programme BRIC, par le biais du renforcement de l'outil conventionnel Etat-Communes, contribuera à la résilience climatique en

conférant aux collectivités territoriales un rôle plus important dans la fourniture des infrastructures et des services urbains de base.

Des conventions spécifiques ont été signées avec les communes concernées pour leur donner les prérogatives de mettre en œuvre les activités relatives aux investissements municipaux avec le soutien des conducteurs d'opération.

Au terme des études d'identification, des projets de voirie et d'assainissement sont retenus dans le cadre de ces investissements. Afin d'assurer une cohérence des interventions et une atténuation des impacts pour les populations bénéficiaires entre les investissements du niveau central et les investissements municipaux, il urge d'accélérer le calendrier d'exécution de ces derniers au regard des étapes déjà franchies par les premiers.

II-3. Organisation d'un test de sélection d'Aspirants au métier d'Enseignant (AME) au profit du ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle, au titre de l'année scolaire 2024-2025.

L'effectif des AME de ce sous-secteur, estimé à 14.746 au cours de l'année scolaire 2019-2020, est passé à 15.362 en 2023-2024. Malgré cet effort remarquable, des besoins en personnels qualifiés restent à couvrir pour l'année scolaire 2024-2025 dans les collèges et lycées.

Or, à ce jour, seulement 1.212 AME restent encore disponibles dans la base de données et aucun d'entre eux n'est qualifié dans les matières telles que l'éducation physique et sportive, la philosophie ainsi que l'économie familiale. Il en est de même pour les mathématiques, le français, la physique-chimie et la technologie ; tandis que le nombre des spécialistes est faible s'agissant de l'allemand, de l'anglais, de l'économie, de l'espagnol, de l'histoire et de la géographie.

C'est pourquoi, le Conseil a marqué son accord pour l'organisation d'un test de qualification en vue de renforcer la base de données des AME dans ces matières, l'objectif étant la couverture intégrale des besoins au titre de l'année scolaire prochaine.

II-4. Dédommagement des personnes affectées par le projet de construction et d'exploitation du terrain de golf championship de 18 trous à Avlékété.

A l'issue de l'expertise commanditée sur la mise en œuvre de ce complexe sportif et touristique, il se révèle que le projet couvre une superficie de 111 hectares de terres et affectera 173 personnes ainsi que 22 immeubles d'habitation et autres biens.

En application des dispositions légales et règlementaires en la matière, le Conseil a approuvé les dédommagements et indemnisations appropriés et instruit les ministres concernés de veiller à leur prise en compte diligente.

III- Rencontres et manifestations internationales.

Ont été autorisées sous cette rubrique :

- la célébration de la 64ème édition de la fête nationale, le 1er août 2024 ;
- l'organisation de l'édition 2024 des consultations régionales des Institutions nationales des Droits de l'Homme de l'espace CEDEAO à Cotonou, du 26 au 30 août 2024 ; puis la participation du Bénin :
- aux olympiades panafricaines de mathématiques, édition 2024, à Johannesburg en Afrique du sud, du 10 au 20 août 2024 ;
- au Sommet de l'Avenir, à New-York, aux Etats-Unis d'Amérique, les 22 et 23 septembre 2024 ;
- à la 31ème session ordinaire du Comité des Droits des personnes handicapées, à Genève en Suisse, du 12 au 17 août 2024.

IV- Mesures individuelles.

Ont été prononcées, les nominations ci-après :

✓ **A la Présidence de la République**

Directeur général de l'Agence de Promotion des Investissements et des Exportations

Monsieur Sindé Gilles CHEKETE

Directeur général de l'Agence nationale d'Identification des Personnes

Monsieur Aristide ADJINACOU

✓ **Au ministère de l'Economie et des Finances**

Secrétaire générale adjointe du ministère

Madame Awaou BACO

Conseiller technique aux Affaires fiscales

Monsieur Donald GANDJI

Conseiller technique juridique

Madame Beverly FAGBOHOUN

Conseillers techniques

Madame et monsieur

- Alice MASSIM OUALI
- Habib TIDJANI

Directeur de la Planification, de l'Administration et des Finances

Monsieur Paterson HOUNKANRIN

Directeur adjoint de la Planification, de l'Administration et des Finances

Monsieur Moïse ILAYE BONI

Directeur général des Participations de l'Etat et de la Dénationalisation

Monsieur Moubarak SOUMANOU

Directeur général de l'Agence nationale de Supervision des Systèmes financiers décentralisés

Monsieur Philippe DAHOUI

Directrice générale de la Société pour la Promotion et l'Appui au Développement des Micro Entreprises

Madame Christel YEBE

Président de la Cellule nationale de Traitement des Informations financières (CENTIF)

Monsieur Rafiou BELLO

Membre de la CENTIF au titre de haut fonctionnaire de la Police républicaine

Monsieur Edgard Landry ZOLA

Chef du service adjoint à l'Inspection générale des Finances

Monsieur Arnaud MENSAH

- ✓ **Au ministère de la Justice et de la Législation**
- **A la Chancellerie**

Directeur des Affaires pénales et des Grâces

Monsieur Norbert Lié DADJO

- **Dans les juridictions**
- **A la Cour Suprême**

Conseillers

Messieurs

- Agboton Alexis METAHOU
- Wilfrid Sonagnon ARABA
- Seïdou BONI KPEGOUNOU
- Sanni Sidi Hamza GAUTHE

Avocat général

Monsieur Mèmavo Jacques HOUNSOU

- **A la Cour d'Appel de Cotonou**

1er Substitut général

Monsieur Jules AHOGA

Conseillers

Messieurs

- Adjima KHALIFA DJIMILA
- Mitondji ADOKO
- Ignace ADIGBLI
- Dossa Justin AGASSOUNON

- **A la Cour d'Appel d'Abomey**

Président

Monsieur Christian Amaté ATAYI

Procureur général

Monsieur Ousman ALEDJI

- **A la Cour d'Appel de Parakou**

1er Substitut général

Monsieur Samuel NOUTOHOU

2ème Substitut général

Monsieur Jesukon Antoine ABEVI

3ème Substitut général

Monsieur Jacques Fiacre AZALOU-TOKPASSI

Conseillers

Messieurs

- Antoine HOUEZE
- Bachirou ASSOUMA AMADOU

- **A la Cour de Répression des Infractions économiques et du Terrorisme**

Membre de la Chambre des appels

Monsieur Fortunato KADJEGBIN

- **A la Cour Spéciale des Affaires foncières**

Procureur spécial

Monsieur Freddy YEHOUENOU

Juge d'instruction du 1er cabinet

Monsieur Sourou Noël HOUNGBO

Conseillers

Messieurs

- Désiré Padel DATO
- Serge TCHINA
- Alphonse GBOSSOU

Juges

Mesdames et messieurs

- Mahutin Angèle Anna BADIN
- Fleuriane Edwige Triomphe IKO
- Barryath Olayde Akankey FATIOU
- Emile LOGO
- Senakpon Hermann Mathieu AHOKPE

- **Au tribunal de première instance de première classe de Cotonou**

Procureur de la République

Monsieur Shegun TIDJANI SERPOS

Substitut chargé du Pôle des mineurs

Madame Augustine Blanche ADONON

- **Au tribunal de première instance de première classe de Parakou**

Président

Monsieur Alou BANI DEMON

Juge d'Instruction du 1er Cabinet

Monsieur Jaurès Neil Sèna ZINFLOU

Juge d'Instruction du 2ème Cabinet

Monsieur Pierre Sètondji CODJIA

Procureur de la République

Monsieur Alain Raoul AGBOTON

- **Au tribunal de première instance de 2ème classe d'Abomey-Calavi**

Juge du Pôle des mineurs

Madame Balkissou OSSENI épouse OSHO

1er Substitut du procureur

Madame Souhaïlatou TOURE IDRISSOU

2ème Substitut du procureur

Monsieur Jésoutonden Eude HOUNGBEDJI

3ème Substitut du procureur

Madame Irisse Akouélé FATOGNON épouse AVOHOU

- **Au tribunal de première instance de 2ème classe de Lokossa**

Premier substitut du procureur

Monsieur Senan Gérard AFFEDJOU

- **Au tribunal de première instance de 2ème classe de Savalou**

Président

Monsieur Zéphyrin AGASSOUNON

Procureur de la République

Monsieur Firmin AMOUSSOU

- **Au tribunal de première instance de 2ème classe de Comè**

Président

Monsieur Laziwolé Aladé Abdou Karimi ADEOTI

- **Au tribunal de première instance de 1ère classe de Porto-Novo**

Juge d'instruction du 1er cabinet

Monsieur Kotè Pascal Hermann Yannick MENSAH

Juge d'instruction du 2ème cabinet

Madame Amour Héléna Ebun Oluwa MAHMA

- **Au tribunal de première instance de 2ème classe d'Allada**

Procureur de la République

Monsieur Idossou Ivignon Rodrigue SEDONOUGBO

- **Au tribunal de première instance de 2ème classe de Pobè**

Président

Monsieur Affognon Thierry AHOVE

- **Au tribunal de première instance de 2ème classe d'Abomey**

Président

Monsieur Francis Enagnon BODJRENOU

Juge d'instruction du 1er cabinet et juge des mineurs

Madame Marie Mathilde Vinassé MEKPOH épouse SOUKPO

Juge d'instruction du 2ème cabinet

Monsieur Mamoudou Adjassa ABIOLA

Juge d'instruction du 3ème cabinet

Monsieur Euloge Philibert Mahutin Comlan QUENUM

Procureur de la République

Monsieur Marius HOUNDJI

✓ **Au ministère du Numérique et de la Digitalisation**

Directeur de la Planification, de l'Administration et des Finances

Monsieur Comlan Amour Abel KPOCHEME.

Fait à Cotonou, le 31 juillet 2024,

Le Secrétaire Général du Gouvernement,

Edouard OUIN-OURO.